



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/SC.3/WP.3/59
22 mars 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports par voie navigable

Groupe de travail de l'unification des prescriptions
techniques et de sécurité en navigation intérieure

Trentième session
Genève, 6-8 juin 2006

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA TRENTIÈME SESSION*

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève
le mardi 6 juin 2006, à 10 h 30

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- | | |
|--|---|
| 1. Adoption de l'ordre du jour | ECE/TRANS/SC.3/WP.3/59 |
| 2. Élection du Bureau | |
| 3. Observations et propositions relatives à
de nouveaux amendements au CEVNI | TRANS/SC.3/WP.3/58/Add.1
ECE/TRANS/SC.3/WP.3/2006/1
et Add.1
Document informel n°3 |
| 4. Harmonisation des normes relatives aux feux de
signalisation des navires de mer et des bateaux de
navigation intérieure | ECE/TRANS/SC.3/WP.3/2006/2
et Add.1
Document informel n°7 |

* Les représentants sont priés de remplir une des formules d'inscription ci-jointes (voir annexe 2) qui sont également disponibles sur le site Web de la Division des transports de la CEE et de la renvoyer, deux semaines au moins avant la session, à la Division des transports de la CEE, soit par télécopie (+41 22-917 0039), soit par courrier électronique (Violet.Yee@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, installé à la Villa Les Feuillantines, 13 avenue de la Paix, Genève (voir le plan à la dernière page de l'annexe 3), **AVEC LA FORMULE REMPLIE**, afin d'obtenir une carte d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 73263).

5. Formulation de principes communs et de prescriptions techniques concernant un service paneuropéen d'information fluviale (SIF)
 - a) Norme internationale relative à l'identification et au positionnement des bateaux sur les voies navigables intérieures [ECE/TRANS/SC.3/WP.3/2006/3 Document informel n°1](#)
 - b) Recommandation relative au système de visualisation des cartes électroniques et d'informations pour la navigation intérieure (ECDIS intérieur) [TRANS/SC.3/156 Document informel n°5](#)
[Document informel n° 8](#)
[Document informel n° 9](#)
 - c) Normes internationales pour les avis à la batellerie et pour les systèmes électroniques de notification en navigation intérieure [TRANS/SC.3/2005/7](#)
[TRANS/SC.3/WP.3/2004/21](#)
[TRANS/SC.3/WP.3/2004/22](#)
[Document informel n°2](#)
6. Nouveaux projets d'amendements à l'AGN [TRANS/SC.3/168](#) et [Add.1](#)
[ECE/TRANS/SC.3/WP.3/2006/4](#)
[Document informel n°6](#)
7. Questions diverses [Document informel n°4](#)
[Résolution n°61](#)
8. Adoption du rapport

Annexes 1 et 2 Formules d'inscription aux conférences

Annexe 3 Plan de l'Office des Nations Unies à Genève

II. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

1. Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2 Élection du Bureau

2. Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le Groupe de travail souhaitera peut-être élire à sa trentième session un président, et éventuellement, un vice-président.

Point 3 Observations et propositions relatives à de nouveaux amendements au CEVNI

3. Il est rappelé que le Groupe de travail, à sa vingt-neuvième session, a examiné les propositions des gouvernements et des commissions fluviales concernant de nouveaux amendements au CEVNI et provisoirement adopté une série d'amendements au CEVNI (voir document TRANS/SC.3/WP.3/58/Add.1). Les observations et les propositions formulées par les gouvernements et les commissions fluviales au sujet de la série de projets d'amendements précitée seront publiées par le secrétariat en tant que documents

ECE/TRANS/SC.3/WP.3/2006/1 et Add.1. Le Groupe de travail voudra peut-être procéder à un examen plus en détail des projets d'amendements, les adopter et les transmettre au Groupe de travail des transports par voie navigable (SC.3) pour adoption.

Point 4 Harmonisation des normes relatives aux feux de signalisation des navires de mer et des bateaux de navigation intérieure

4. À sa vingt-neuvième session, le Groupe de travail a été informé des travaux entrepris par le Comité technique CEN/TC 15 dans le but d'élaborer une norme internationale EN14744 sur les feux de signalisation des navires de mer et des bateaux de navigation intérieure. Les experts de l'Allemagne ont informé le Groupe de travail que la norme EN14744 pourrait devenir une norme d'essai permettant au constructeur d'obtenir une seule homologation pour un feu de signalisation destiné à tous les types de bateaux. Le secrétariat a été prié de distribuer, en tant que document de travail officiel, le document explicatif présenté par la délégation allemande relatif à l'adaptation éventuelle des annexes 4 et 5 du CEVNI. Il a été décidé de revenir à cette question à la prochaine session d'été du Groupe de travail (TRANS/SC.3/WP.3/58, par. 41).

5. Le Groupe de travail souhaitera peut-être aborder cette question sur la base des informations fournies par la délégation allemande dans le document ECE/TRANS/SC.3/WP.3/2006/2.

Point 5 Formulation de principes communs et de prescriptions techniques concernant un service paneuropéen d'information fluviale (SIF)

a) Norme internationale relative à l'identification et au positionnement des bateaux sur les voies navigables intérieures

6. Compte tenu du point 02.6.2 j) du programme de travail, le Groupe de travail souhaitera peut-être également poursuivre l'examen de la norme internationale relative à l'identification et au positionnement des bateaux sur les voies navigables intérieures communiquée par la délégation néerlandaise (ECE/TRANS/SC.3/WP.3/2006/3).

b) Recommandation relative au système de visualisation des cartes électroniques et d'informations pour la navigation intérieure (ECDIS intérieur)

7. Le Groupe de travail sera informé des conclusions de la réunion du Groupe d'experts internationaux sur le système ECDIS intérieur de mars 2006 et de ses propositions relatives au passage de l'édition 1.0 de la norme (voir document TRANS/SC.3/156) à l'édition 2.0.

c) Normes internationales pour les avis à la batellerie et pour les systèmes électroniques de notification en navigation intérieure

8. Il est rappelé qu'à sa quarante-neuvième session, le Groupe de travail SC.3 a adopté la résolution n° 60 (TRANS/SC.3/2005/7) relative à des normes internationales pour les avis à la batellerie et pour les systèmes électroniques de notification en navigation intérieure, ainsi que les normes internationales pertinentes (voir documents TRANS/SC.3/WP.3/2004/21 et TRANS/SC.3/WP.3/2004/22) qui doivent être annexées à la résolution (TRANS/SC.3/168, par. 47).

9. Le Groupe de travail sera informé des propositions de groupes d'experts internationaux pertinents sur les travaux actuels de mise à jour des deux normes et souhaitera peut-être donner pour instruction au secrétariat de tenir compte des versions actualisées lors de l'élaboration d'un document final pour le SC.3.

Point 6 Nouveaux projets d'amendements à l'AGN

10. À la quarante-neuvième session du Groupe de travail des transports par voie navigable (SC.3), les Parties contractantes à l'Accord européen sur les grandes voies navigables d'importance internationale (AGN) présentes et votantes ont adopté à l'unanimité et conformément aux dispositions pertinentes de l'Accord AGN, les propositions d'amendements à l'Accord lui-même et à ses annexes I, II et III telles qu'elles sont reproduites dans le document TRANS/SC.3/168/Add.1. Comme requis, le secrétariat a transmis ces propositions au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en sa qualité de dépositaire de l'AGN, aux fins de publication des notifications dépositaires correspondantes.

11. À la même session, le SC.3 a invité les gouvernements à communiquer au secrétariat leurs propositions relatives à la teneur possible de l'annexe IV à l'Accord, comme proposé par l'Ukraine aux paragraphes 13 et 14 du document TRANS/SC.3/2004/9, au sujet de la protection des voies navigables et ports E contre une action extérieure délibérée. Le secrétariat a été prié de regrouper les autres projets d'amendements à l'AGN fondés sur les propositions présentées par l'Ukraine et sur celles que les gouvernements communiqueront au sujet de la teneur de la nouvelle annexe IV et de les transmettre, avec le texte provisoirement adopté du paragraphe 12 du document TRANS/SC.3/168, pour examen par le Groupe de travail SC.3/WP.3 à sa session d'été 2006 (TRANS/SC.3/168, par. 21 à 25).

12. Les projets d'amendements à l'AGN seront publiés par le secrétariat en tant que document ECE/TRANS/SC.3/WP.3/2006/4. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner ce projet et en rendre compte au SC.3.

Point 7 Questions diverses

13. À la date d'établissement de l'ordre du jour provisoire, aucune proposition relevant de ce point n'a été reçue.

Point 8 Adoption du rapport

14. Conformément à l'usage, le Groupe de travail adoptera le rapport de sa trentième session sur la base du projet qui en sera établi par le secrétariat.



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Annex 1: Conference Registration Form

Please print

Please send this completed form to the Host Secretariat and BRING THIS ORIGINAL with you to Geneva.
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference Date:

**Working Party on the Standardization of Technical and Safety Requirements in Inland Navigation
(Thirtieth session, Geneva, 6-8 June 2006)**

Delegation/Participant of Country, Organisation or Agency

Participant	Family Name	First Name
Mr. <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Mrs. <input type="checkbox"/>		
Ms. <input type="checkbox"/>	Date of Birth <input type="text"/>	(DD/MM/YYYY)

Participation Category

Head of Delegation Members	<input type="checkbox"/> Observer Organisation	<input type="checkbox"/> Participating <u>From / Until</u>
Delegation Member	<input type="checkbox"/> NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/> From <input type="text"/>
Observer Country	<input type="checkbox"/> Other (Please specify below)	<input type="checkbox"/> Until <input type="text"/>

Do you have a badge issued as a Mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a Long Duration conference badge issued at Geneva? If so, PLEASE TICK HERE.

Document Language Preference English French Russian

Origin of Identity Document	Passport or ID Number	Valid Until
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Official Telephone No.	Fax No.	Email Address
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Official Occupation		
<input type="text"/>		
Permanent Official Address		
<input type="text"/>		
Address in Geneva		
<input type="text"/>		

<p>On Issue of ID Card</p> <p>Participant Signature</p> <input type="text"/> <p>Spouse Signature</p> <input type="text"/> <p>Date</p> <input type="text"/>	<p>Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.</p> <p>Please PRINT your name on the reverse side of the photograph</p>	<p>PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON-PHOTO</p>	<p>Security Use Only</p> <p>Card No. Issued</p> <input type="text"/> <p>Initials, UN Official</p> <input type="text"/>
---	--	---	--



UNITED NATIONS GENEVA
ANNEX 2: CONFERENCE PARTICIPANT REGISTRATION FORM
LONG DURATION/EXPERT FORM

Please use block capitals when filling in this form

Name of Delegate			
Participant of Country / Organization / Agency			
Expected date of arrival		Number of conference you attend each year	
Official Occupation			
Passport Number		Passport Expiration date	
Office Telephone No.		Office fax No.	
Email Address			
Permanent Official Address or Home Address			
Signature of Delegate			

Name of Authorizing Officer	Mr. Viatcheslav NOVIKOV	Please attach a recent COLOUR photograph here if form is sent by post in advance of conference date. Please print your name on the reverse side of the photograph.
Signature of Authorizing Officer		
Section stamp and date	UNECE TRANSPORT DIVISION	

Note: Long duration conference badges may be requested only by the responsible Host Secretariat for participants arriving from governmental institutions and/or governmental organizations by using the Long Duration/Expert Form. This type of badge is issued to individuals participating in four (4) or more conferences/meetings per year. The date of validity is set by the Security Identification office.

Long duration badges for representatives of Non-Governmental Organizations in consultative status with ECOSOC may be delivered only after official accreditation with the NGO Liaison Office, UNOG.

All other participants from Non-Governmental Organizations NOT in consultative status with ECOSOC require a conference badge of type OTHER per conference. Please use the Conference Registration Form.

FOR SECURITY USE ONLY		
ID CARD NUMBER :	VALID FROM :	VALID UNTIL :
<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>

Annex 3 : MAP OF THE UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

